



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier suivi par : Simon PARPINELLI
Gestionnaire agréments/Service régional de l'alimentation
Tél. : 06 60 78 77 09
Courriel :
agrementphytosanitaire.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
Réf. : LE/2025/819
Objet : Agrément phytosanitaire

**Direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Lempdes, le 09/09/2025

TOP SEMENCE
QUARTIER LE SILO
1175 RTE DE PUYGIRON
26160 - LA BATIE-ROLLAND

AGRÉMENT

**RELATIF À LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET AU CONSEIL
À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références :

- *Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;*
- *Décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-375 du 14 décembre 2023 portant délégation de signature à M Bruno FERREIRA, directeur régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes*
- *Vu l'arrêté DRAAF n°2025/01-01 du 02 janvier 2025 relatif à la subdélégation de signature à certains agents de la DRAAF – compétence d'administration générale*

L'organisme	TOP SEMENCE
domicilié à	QUARTIER LE SILO 1175 RTE DE PUYGIRON 26160 - LA BATIE-ROLLAND

est agréé sous le numéro d'immatriculation : RH00710

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels **NON**
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels **NON**
- **d'application en prestation de service : traitement de semences en unité fixe industrielle OUI**
- de conseil stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques **NON**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

SITE	CP – VILLE	N° SIRET
TOP SEMENCE	QUARTIER LE SILO 1175 RTE DE PUYGIRON 26160 - LA BATIE-ROLLAND	779 394 329 00014

Pour le directeur et par délégation,
le chef du pôle qualité et protection des
végétaux

Arnaud LABELLE

